

# **Publications des départements et des offices de la Confédération**

---

## **Procédure de consultation**

### **Département fédéral de l'économie**

#### **Adaptation des critères justifiant un refus de permis au titre de la loi sur le contrôle de biens**

La procédure de consultation a pour objet une adaptation des critères justifiant un refus de permis dans la loi fédérale sur le contrôle des biens utilisables à des fins civiles et militaires et des biens militaires spécifiques (loi sur le contrôle des biens, LCB). Le Conseil fédéral ne peut pas refuser un permis d'exportation pour certains biens. Le présent projet lui accorde un tel droit pour préserver les intérêts essentiels de la Suisse.

Date limite: 31 janvier 2009

Les documents relatifs à la procédure de consultation peuvent être obtenus auprès de: Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Politique de contrôle à l'exportation, Effingerstrasse 27, 3003 Berne, [www.seco.admin.ch](http://www.seco.admin.ch).

Le dossier envoyé en consultation peut être consulté à l'adresse suivante:  
<http://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html>

4 novembre 2008

Chancellerie fédérale

## **Procédure de consultation. DFE. Adaptation des critères justifiant un refus de permis au titre de la loi sur le contrôle de biens**

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2008
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	44
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	04.11.2008
Date	
Data	
Seite	7841-7841
Page	
Pagina	
Ref. No	10 142 234

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.